

## ADDENDA No. 004

**No de la DP: SEN-034 22/23**

**Titre: Projet de carboneutralité 2030 du Sénat du Canada**

---

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la soumission et des documents relatifs au contrat. Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.

---

### **Question et Réponse**

Q4:

- a. Quel est le niveau de sécurité (cote de sécurité) exigé pour ces personnes?
- b. Est-ce que ces personnes doivent détenir l'habilitation de sécurité au moment du dépôt de la proposition, ou peuvent-ils en faire la demande au moment de l'octroi du contrat, le cas échéant?
- c. Si le processus de demande est déjà en cours au moment de déposer la proposition, est-ce considéré acceptable? Il est certain qu'il est difficile de prévoir le temps de traitement d'une telle demande.

R4:

- a. Conformément à la Partie 2. Instructions à l'intention des soumissionnaires, section 13. Niveau de sécurité, point II, pour attribuer le contrat au soumissionnaire retenu, celui-ci *" doit, avant d'effectuer tout travail pour le Sénat, veiller à ce que tout son personnel, y compris celui de ses sociétés affiliées et de ses sous-traitants travaillant à un ou plusieurs contrats subséquents, se soumette à la vérification de sécurité du Sénat et obtienne une habilitation de sécurité du Sénat de niveau « Accès au site » ou une cote de sécurité équivalente ou supérieure en vertu de la politique sur la sécurité d'une autre législature canadienne ou d'une autre institution gouvernementale reconnue par le Sénat. Une cote ou une habilitation de sécurité équivalente doit être approuvée par le Sénat avant le début des travaux. "*
- b. Non, l'autorisation de sécurité n'est pas requise lors de la présentation de la soumission. Le processus d'accréditation sera fait avant l'attribution d'un contrat. Le Sénat guidera le fournisseur sélectionné dans cette démarche.
- c. Voir les réponses a et b ci-dessus.

Kelly Shields  
Conseillère principale en approvisionnement  
Le Sénat du Canada



18 novembre 2022

**ADDENDA No. 004**

**No de la DP: SEN-034 22/23**

**Titre: Projet de carboneutralité 2030 du Sénat du Canada**

---

[Proc-app@sen.parl.gc.ca](mailto:Proc-app@sen.parl.gc.ca)